



MARS

Inscription sur www.institutducommerce.org



Réservé aux adhérents



Ouvert aux non adhérents

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHERENTS

COLLEGE
ENSEIGNES

COLLEGE
INDUSTRIELS



COLLEGE
PRESTATAIRES

COLLEGE INSTITUTIONNEL





Réunions

- 6 mars : GT Parfumerie sélective / PLV circulaire
- 7 mars : Comité Editorial
- 13 mars : Comité RH
- 15 mars : GT Rupture en linéaires : présentation annuelles des résultats du baromètres IdC-Circana avec Emily Mayer
- 19 mars : GT E-commerce
- 21 mars : Comité RSE
- 26 mars : GT merchandising
- 22 mars : GT Etudes consommateurs et suivi des marchés : matinée Pitch sur l'IA (avec Ipsos, Harris Interactive, Quali Quanti et Qualtrics)
- 22 mars : GT Selective beauty & Travel retail data model





Nos baromètres mensuels

à télécharger dans la médiathèque

Le Baromètre de la Consommation

Institut du
COMMERCE
PARTAGE & PROSPECTIVE

en partenariat avec:

GfK IRI IRI 360° Institut Français de la Mode Icc

ALLIANCE DU COMMERCE IOVIA PROMOJARDIN PROM'ANIMAL

Baromètre des ruptures en linéaires

Institut du
COMMERCE
PARTAGE & PROSPECTIVE

Circana.

Institut du
COMMERCE
PARTAGE & PROSPECTIVE

**Présentation annuelle par
circana le 15 mars (nous
contacter)**



Institut du
COMMERCE
PARTAGE & PROSPECTIVE



Stratégies Enseignes 2024

sponsor

Intermarché

 **AGENA3000**
IMPROVE YOUR PERFORMANCE

Netto

Systeme 

E.Leclerc 



7 mars 2024 - en ligne



Le moment privilégié entre les acteurs du commerce et les académiques pour repenser les Richesses Humaines dans un monde en pleine métamorphose

La mise en place réussie de la semaine de 4 jours



Lyndon Dauvergne
Franchisé



7 mars 2024 de 13h00 à 13h45



Institut du
COMMERCE
PARTAGE & PROSPECTIVE

La Fresque
du Numérique



Avec Hélène Laboulaye

8 mars 2024 - Paris





Nouvelle relation de Proximité 2024



14 mars 2024 8h30-17h - Paris



comment un dialogue de confiance et de transparence entre industriels et distributeurs permettra de réussir ensemble le défi de la transition écologique



Elsa CHAI
Co-fondatrice



11 mars 2024 de 17h à 18h

FORMATION

DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES
DE E-CATEGORY MANAGER

NEW

Module 9



**2 jours de formation
en inter-entreprise**

👉 **11/03/2024 au 12/03/2024**

👉 **17/06/2024 au 18/06/2024**

👉 **09/09/2024 au 10/09/2024**



Régies Enseignes Beauté

Mesure de l'efficacité des activations

NOCIBÉ
la beauté libérée

14h00-15h15

20/03



20 mars 2024 en ligne



**“EAU ET AVENIR” les enjeux de l'eau en France,
comprendre la place centrale de cette ressource à la
fois sur le plan sanitaire et économique**



Matthieu Annequin
Co-fondateur



22 Mars 2024 de 13H30 à 14h30



comment maximiser l'exploitation des datasharing des enseignes



Michaël Watine
Fondateur



Laurent Zeller
Senior Advisor



25 mars 2023 de 17h à 18h



In partnership with



Sustainability, household waste, and plastic reduction...

One hour to understand how consumers care and adapt their purchasing behaviours regarding sustainability



Natalie Babbage
Global Link Q Director
KANTAR

26th of March 2024 - 2 to 3PM CET



Fresque du Facteur Humain

Comment dépasser mes craintes pour changer les indicateurs de performance dans mon entreprise?



Animation par Florence Guittet et Emilie Chalvignac

28 mars - Paris

Nouveau

INITIER LA DEMARCHE DE REPORTING CSRD



L'Institut du Commerce publie sa 15ème fiche Essentiel pour comprendre comment se préparer au mieux pour initier la démarche de reporting CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), une évolution majeure de la mesure de la performance des entreprises européennes. Nos fiches Essentiel facilitent l'accès au plus grand nombre à des contenus complexes. Elles sont synthétiques, illustrées, pédagogiques, ouvertes aux non adhérents.

Version française et anglaise téléchargeables dans notre médiathèque

<https://institutducommerce.org/categories/215/lessentiel-de-linstitut-du-commerce>

L'ESSENTIEL
INSTITUT DU COMMERCE

INITIER LA DEMARCHE DE REPORTING CSRD
(Corporate Sustainability Reporting Directive)
#15 - Février 2024

LE CONTEXTE
Une nouvelle réglementation européenne pour normer et rendre transparente la mesure des impacts environnementaux et sociétaux des entreprises dès 2024

La directive européenne NFRD (Non Financial Reporting Directive) qui encadre aujourd'hui les déclarations de performance extra-financières des sociétés européennes sera bientôt remplacée par une nouvelle directive plus ambitieuse : la directive (UE) 2023/1784, dite « CSRD ». Cette évolution développée par l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group) sous l'égide de la Commission Européenne s'appliquera progressivement à compter du 1^{er} janvier 2024.

L'objectif de la Commission européenne est d'encadrer les indicateurs extra-financiers à renseigner ainsi que leur mesure, afin de passer d'une déclaration volontaire à un mode de calcul normé rendant les entreprises comparables entre elles. La CSRD vise :

- Améliorer la transparence des entreprises en matière de durabilité : la CSRD et son contenu sont obligatoires
- Faciliter la comparabilité des entreprises (à travers des normes transversales et sectorielles européennes)
- Empêcher le greenwashing : Les entreprises ne pourront plus choisir de reporter ou non, et sur les sujets qui les arrangent

La CSRD va donc impacter la mesure de la performance des entreprises. Tous les métiers seront mis à contribution progressivement pour réduire l'impact environnemental des activités.

Selon leur taille et leur chiffre d'affaires, les entreprises européennes et non européennes seront progressivement soumises à la CSRD entre 2024 et 2028. Un audit externe garantit la fiabilité des informations.

La priorisation des actions sera déterminée par les résultats de l'analyse de double matérialité qui combine le calcul de la matérialité financière des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sur la performance économique de l'entreprise avec la prise en compte de l'impact des activités de l'entreprise sur l'environnement et la société. Cette deuxième dimension n'était pas prise en compte dans la mesure de la performance des entreprises jusqu'à présent qui pouvaient être jugées très performantes sur le plan financier même si très polluantes ou produisant des produits dangereux pour l'environnement ou la santé.

A terme, la Commission européenne prévoit la création d'une plateforme en ligne permettant d'accéder aux informations d'impact environnemental de toutes les entreprises opérant dans les 27 pays de l'UE. La CSRD va ainsi engager la responsabilité des entreprises vis-à-vis d'un public très large allant des partenaires commerciaux aux investisseurs en passant par les citoyens-consommateurs, certains n'hésitant plus à déjouer les rapports d'activité pour vérifier la cohérence globale de la stratégie de l'entreprise.

LA DEMANDE DES ADHERENTS
Aider à mettre en œuvre la CSRD

Le Comité RSE de l'Institut du Commerce qui regroupe les enseignes et les marques membres de l'association a souhaité aider toutes les entreprises du commerce à se préparer à ce changement majeur de mesure

- Impacts environnementaux de leurs activités
- Influence des critères environnementaux sur leur performance

Il propose de :

INITIER LA DEMARCHE DE REPORTING CSRD
L'ESSENTIEL
N° 15 - FÉVRIER 2024
Institut du COMMERCE
PARTAGE & PROSPECTIVE

C'EST QUOI LA CSRD ?
La CSRD, ou Corporate Sustainability Reporting Directive, est une nouvelle réglementation européenne de mesure de la performance durable des entreprises sur 3 thèmes ESG : Environnement, le Social et la Gouvernance.

À QUOI ÇA SERT ?

- ✓ Améliorer la transparence des entreprises en matière de durabilité. Le reporting et son contenu sont obligatoires.
- ✓ Faciliter la comparabilité à travers des normes transversales et sectorielles européennes.
- ✓ Empêcher le greenwashing: Les entreprises ne pourront plus choisir de reporter ou non, et sur les sujets qui les arrangent.
- ✓ Garantissant aux investisseurs, aux consommateurs et aux parties prenantes une meilleure compréhension des performances des entreprises en matière de durabilité.

QU'EST CONCERNÉ ?
Selon leur taille et leur chiffre d'affaires, les entreprises européennes et non européennes seront progressivement soumises à la CSRD entre 2024 et 2028. Un audit externe garantit la fiabilité des informations.

COMMENT C'EST MESURÉ ?
Les entreprises devront reporter des données quantitatives sur la base de 50 Indicateurs et des données qualitatives (prise en compte des lieux de la gouvernance de l'entreprise, les stratégies et plans d'actions...)

La notation des impacts se fait selon 4 critères clés :

- Gravité,
- Occurrence,
- Portée,
- Iréversibilité

QUELLES SONT LES ÉTAPES POUR INITIER UNE DEMARCHE DE REPORTING CSRD ?

1. Identifier les indicateurs de durabilité pertinents pour l'entreprise en dialoguant avec ses parties prenantes
2. Réaliser une matrice de double matérialité
3. Analyser la matrice de double matérialité pour mettre en place un plan d'action sur les données manquantes pour le reporting CSRD
4. Mettre en place un plan d'action pour améliorer sa performance sociale et environnementale

LES PARTIES PRENANTES
Individu ou un groupe ayant un intérêt dans les décisions ou les activités d'une organisation : consommateurs, fournisseurs, investisseurs, clients, collaborateurs, collectivités locales, associations, ONG...

LES CONDITIONS D'UN ENGAGEMENT COLLECTIF
Le Comité CSRD composé de divers métiers tels que la RSE, la Finance, IT et les Ressources Humaines, adopte une approche itérative axée sur le test & learn. Cela inclut une répartition efficace des rôles, une communication active et une sensibilisation interne.

L'équipe IT & data est en charge de la collecte et du formatage des données pour la CSRD, contribuant ainsi à la démarche commune.

INITIER LA DEMARCHE DE REPORTING CSRD
L'ESSENTIEL
N° 15 - FÉVRIER 2024
Institut du COMMERCE
PARTAGE & PROSPECTIVE

LA BOÎTE À OUTILS

LES PILIERS DE MESURES

- ENVIRONNEMENTAL**
 - Changement climatique
 - Pollution
 - Eau et ressources marines
 - Biodiversité et écosystèmes
 - Resilience et économie circulaire
- SOCIAL**
 - Employés
 - Travailleurs au sein de la chaîne de valeur
 - Communautés affectées
 - Consommateurs et utilisateurs finaux
- GOUVERNANCE**
 - Conduite des affaires

LES ENJEUX

- Éco-conception
- Économie circulaire
- Préservation de l'eau et des sols
- Climate
- Biodiversité
- Gestion des ressources
- Qualité de la composition nutritionnelle
- Contribution économique locale
- Croissance inclusive...

LA MATRICE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

La matrice de double matérialité permet d'identifier les enjeux matériels pour une entreprise. C'est à dire ceux qui ont un impact fort sur l'environnement ou les personnes et/ou qui présentent un risque ou une opportunité majeure pour l'entreprise. Elle est "vivante" et évolutive.

La matérialité financière : impacts positifs ou négatifs générés par l'entreprise sur la performance des personnes, tout au long de la chaîne de valeur.

À NOTER

- Il y a 50 points potentiels mais les entreprises ne sont pas concernées par tous.
- Les enjeux dépendent de l'activité, de la localisation, et sont propres à chaque entreprise. Ils sont listés en annexe.

En croisant ces deux dimensions, les entreprises peuvent identifier les sujets qui sont le plus importants pour leur durabilité à long terme et pertinents du point de vue financier.

Pour aller plus loin (webinaires...), rendez-vous sur www.institutducommerce.org

Contributeurs : Noël Bauza (Zei), Les Nouveaux Géants, Claire Moison (Sodebo), Estelle Da Silva Marque et Peggy Kerjean (Fleury Michon), Emilie Chalvignac et Sylvie Guingois (Institut du Commerce). Facilitation graphique : Christel Han (Bananako). Traduction en Anglais : Danielle Abraham

Vous avez loupé un webinar? Pas de panique retrouvez-le en replay dans la médiathèque www.institutducommerce.org



Thumbnail 1 (Top Left): A screenshot of a website with text and images. **Titre:** 1 heure pour comprendre comment supprimer les biais de posture sur les labels et mentions RSE entre ce que disent les consommateurs et ce qu'ils achètent. **Date:** Février 2024. **Tags:** 1 heure pour comprendre. **Bouton:** Voir la vidéo.

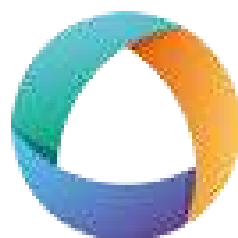
Thumbnail 2 (Top Middle): A green background with a leaf pattern and the text 'AXA Climate - Adaptation Une heure pour comprendre'. **Titre:** 1 heure pour comprendre comment adapter magasins et outils de production aux impacts du dépassement des limites planétaires. **Date:** Février 2024. **Tags:** 1 heure pour comprendre. **Bouton:** Voir la vidéo.

Thumbnail 3 (Top Right): A man with glasses and a beard, Mathieu Baudin, speaking. **Titre:** 1 heure pour comprendre le mois de la promotion des souhaitables - conversation avec Mathieu Baudin. **Date:** Janvier 2024. **Tags:** 1 heure pour comprendre. **Bouton:** Voir la vidéo.

Thumbnail 4 (Bottom Left): A shopping cart on a laptop screen. **Titre:** Matinées Régies Enseigne - Consorégie. **Date:** Janvier 2024. **Tags:** Retail. **Bouton:** Voir la vidéo.

Thumbnail 5 (Bottom Middle): A circular graphic with the Institut du Commerce logo. **Titre:** Matinées Régies Enseigne - Infinity Advertising. **Date:** Janvier 2024. **Tags:** Retail. **Bouton:** Voir la vidéo.

Thumbnail 6 (Bottom Right): A line graph showing a fluctuating trend. **Titre:** Matinées Régies Enseigne - Unlimitail. **Date:** Janvier 2024. **Tags:** Retail. **Bouton:** Voir la vidéo.



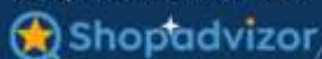
**Institut du
COMMERCE**
PARTAGE & PROSPECTIVE

2024

LES SIRIUS

Mettre en lumière les trajectoires du commerce de demain

Jury consommateur



**Dépôt de vos
dossiers de
candidature avant
le 1er avril 18h**

infos sur notre site



Evenement Partenaire : le mois du vrac "31 jours pour changer ses habitudes "



Rejoignez les entreprises engagées sur
<https://www.consommervrac.fr/kits-de-communication/>



Evenement Partenaire Afterwork TBS Education



Inscription gratuite pour les adhérents
dans la rubrique actu sur notre site



RENCONTRES ET AFTERWORK

.....
“Les métiers de demain dans la
Distribution et le Commerce”

 TBS Education Paris, 13 rue St Lambert
 jeudi 28 mars

 ALUMNI